

**PRIEURÉ - LAFOND**

# TRAVAUX DE REQUALIFICATION URBAINE

## LA ROCHELLE Rue Marius Lacroix

Accueil HDV - S. BARADEAU - D- F. BAUCHAUD - E. BOUT – Comité de quartier - Commerces et Marchés - Communication Ville - Communication Web - M. DHONT - Education Administration- JF JUILLET - S. LE GOVIC – Mairie de prox CV - M. MARIN - A. MICHON - Police de l'Environnement - Police municipale – P. PRAUD - V. RUAULT – SDIS - Travaux bâtiments - Usagers Assainissement. – Voirie - S. VOYARD – S. BLIN - B. VENOT - A. COTILLEAU – F. CLEMENT- L. BALL – PE. HENNERESSE- R. BILLON-V. ROYER- D. GERMANEAU – P. LAFFARGUE – A. MIRE – J. GOBIN – V. WIECZOREK – COLLECTIF-M-LACROIX

La Rochelle, le 7 mai 2026

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le projet de requalification de la rue Marius Lacroix constitue un enjeu important pour la qualité de vie du quartier Prieuré-Lafond et doit également être intégré dans le plan de circulation global du territoire de la Communauté d'Agglomération.

La Municipalité, consciente des investissements engagés, souhaite garantir des choix durables, équilibrés et construits avec les habitants, les commerçants et les usagers de la voie publique dans un esprit de dialogue et de co-consultation.

Pour cela, il a été choisi de prendre le temps nécessaire pour étudier l'ensemble des solutions, avec une volonté claire :

- améliorer le cadre de vie des habitants,
- garantir la sécurité des piétons et celle des cyclistes,
- assurer une circulation apaisée,
- et proposer une solution de desserte en transport en commun qui permette une jonction avec le centre-ville.

Aussi, il apparaît essentiel de tester certaines options sur le terrain.

**Ces expérimentations permettront d'évaluer, de manière concrète et transparente, les solutions les plus adaptées aux usages réels et contraintes techniques du quartier, avant toute décision définitive.**

C'est pourquoi le démarrage de la seconde phase des travaux de requalification, initialement prévu le 20 avril, est reporté.

Cela ne remet aucunement en cause la nécessité des travaux d'aménagement.

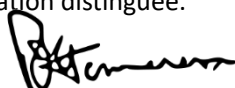
La première phase du projet a déjà permis d'améliorer le cadre de vie des habitants en réalisant des aménagements qualitatifs et mieux adaptés aux attentes de chacun. La Municipalité entend bien poursuivre dans cette voie.

**Enfin, la Municipalité tient à réaffirmer son attachement à la concertation.**

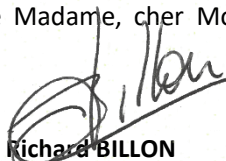
Les contributions déjà exprimées sont pleinement prises en compte et continueront d'alimenter la réflexion, avec une priorité constante : assurer un cadre de vie plus sûr, plus apaisé et plus agréable pour toutes et tous.

Nous reviendrons vers vous au plus vite pour vous informer des conclusions de l'étude et de la date de reprise des opérations.

Restant à votre entière écoute nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.



**Pierre-Emmanuel HENNERESSE**  
Adjoint au Maire  
Secteur Centre – Aménagement de l'espace public  
et Gestion urbaine de proximité



**Richard BILLON**  
Adjoint au Maire  
Mobilités urbaines - Stationnement –  
Voirie –Taxis et Éclairage public

